

FICHE D'INSCRIPTION Saison sportive 2016-2017

AVENIRS et JEUNES

TOUT DOSSIER INCOMPLET LORS DE L'INSCRIPTION SERA REFUSE
NOUVELLE ADHESION **RENOUVELLEMENT**

AVENIRS PASS'SPORT (né(e) en 2007 ou 2008 ou 2009)
 Vous pouvez choisir une activité en option ci-dessous qui sera préparée quelques séances dans la saison afin de la découvrir de façon plus approfondie : natation water-polo synchro
 Créneaux d'entraînement au choix :
 Mercredi 14h45-15h45 et Samedi 14h00-15h00
 ou Mercredi 15h45-16h45 et Samedi 15h00-16h00 (**obligatoire pour ceux ayant choisi l'option synchro**)
 ou Mercredi 16h45-17h45 et Samedi 15h00-16h00

AVENIRS PASS'4 NAGES né(e) en 2006 ou 2007 ou 2008 ou 2009 et **DETENTEUR DU PASS'SPORT (sur sélection)**
 → Entraînements : **Mardi 17h30-18h30 et Jeudi 17h30-18h30**

JEUNES 1 COMPET fille 2006 ou 2007 et garçon 2005 ou 2006 et **DETENTEUR du PASS 4 NAGES (sur sélection)**
 → Entraînements : **Mardi 17h00-18h00 et Jeudi 17h00-18h15 et Samedi 10h30-11h45**

JEUNES 1 PERF né(e) en 2006 ou 2007
 → Entraînements : **Mercredi 14h30-15h30 et Samedi 14h00-15h00**

NOM et PRENOM de l'adhérent :

Né(e) le : / / Sexe : F M Nationalité :

NOM et PRENOM du responsable légal :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail 1 : **E-mail 2** :

(merci d'écrire très lisiblement et en lettres majuscules, ce moyen de communication sera privilégié)

Téléphone fixe 1 : Portable 1 :

Téléphone fixe 2 : Portable 2 :

Profession du parent1 : Société :

Profession du parent2 : Société :

Souhaite une attestation de paiement : Oui Non

TARIFS ①		Pièces à fournir	Réserve CAC
1^{er} adhérent	<input type="checkbox"/> 205 €	<ul style="list-style-type: none"> • Le règlement (en 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de l'inscription, établis à l'ordre de "CAC Natation"; possibilité de paiement par chèques ANCV, coupon Sport, Pass Sports. <i>Le premier chèque sera débité fin septembre</i>). • Un certificat médical attestant de l'aptitude à la natation et à la compétition. • 1 enveloppe timbrée (à votre adresse) pour tout NOUVEL ADHERENT. 	<input type="checkbox"/>
2^{ème} adhérent	<input type="checkbox"/> 190 €		<input type="checkbox"/>
3^{ème} adhérent	<input type="checkbox"/> 175 €		<input type="checkbox"/>
4^{ème} adhérent et +	<input type="checkbox"/> 160 €		<input type="checkbox"/>

① Les nageurs inscrits en ENF, Water Polo ou Nat. Synchronisée ne sont pas considérés comme adhérents à la section Natation Sportive

Je déclare adhérer et faire adhérer mon enfant après avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur et les informations mentionnées en page 2 de cette fiche d'inscription (seule la page 1 est à donner à l'inscription).

Fait à , le : Signature :

PAIEMENT	Nom, prénom du payeur (si différent de l'adhérent) :		
Nom et prénom de l'adhérent :			
Banque :	Chèque N°1, € , n° : Chèque N°3, € , n° :		
	Chèque N°2, € , n° :		
Espèces : €	Coupon Sport : €	Chèques ANCV : €	Bons Intermarché : €

FICHE D'INSCRIPTION Saison sportive 2016-2017
AVENIRS et JEUNES

Renouvellement : La carte d'accès Glisséo sera automatiquement renouvelée. Si vous l'avez perdue, merci de nous le signaler pour qu'elle soit refaite. Elle sera alors facturée par Glisséo.

Nouvelle adhésion : La carte d'accès Glisséo est nominative, elle sera envoyée par courrier dès qu'elle aura été réalisée par Glisséo. Son coût de réalisation est inclus dans la cotisation.

En cas de carte défectueuse, elle sera remplacée sans frais par Glisséo. Pour toute carte perdue ou cassée, vous devez nous le signaler pour la remplacer. Elle vous sera alors facturée 3,00 € directement par Glisséo lors de son retrait à l'accueil.

- **Les cotisations ne sont pas remboursables après le 30 septembre, sauf en cas de problème médical** dûment justifié par un certificat du médecin, entraînant l'arrêt total et définitif, ou en cas de force majeure justifié. Le remboursement se fera au prorata de la période restant à courir, après déduction de frais de dossier et du montant de la licence versé à la FFN, tout mois commencé étant dû.
- Les bons Intermarché ne sont ni échangeables, ni remboursables.
- **La carte d'accès Glisséo est strictement personnelle et ne donne accès qu'aux créneaux d'entraînement de l'adhérent. En cas d'oubli, l'accès sera refusé. Vérifiez bien être en possession de la carte avant de venir aux cours.**
- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les fermetures exceptionnelles de la piscine sauf cas particulier (ex. groupes compétition et master compétition).
- **Le port de la tenue du club (bonnet, tee-shirt) est obligatoire pour les compétitions. Le port du tee-shirt est obligatoire sur les podiums**
- Des casiers sont à votre disposition dans les vestiaires, en conséquence la responsabilité du Club Aquatique Choletais ne saurait être engagée en cas de vol, dégradation ou perte d'effets personnels.
- La Mutuelle des Sportifs propose une assurance complémentaire dont vous trouverez toutes les informations sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les adhérents, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation – Glisséo – Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à cachelet.natation@wanadoo.fr.
- Je donne mon consentement à la reproduction et à la diffusion de mon image / de l'image de mon enfant sur tout document relatif au club (y compris le site Internet). Toute demande de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation – Glisséo – Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à cachelet.natation@wanadoo.fr.
- Je m'engage à respecter (ou à faire respecter par mon enfant) le règlement intérieur du club (consultable sur <http://choletnatation.com>) et de la piscine Glisséo (consultable à l'accueil de la piscine).
- J'autorise le responsable désigné par le club pour encadrer les activités, à prendre en mes lieux et place toutes dispositions concernant mon enfant en cas d'incident ou d'accident.
- Je m'engage à vérifier la présence de l'éducateur avant de déposer mon enfant à la piscine et à reprendre celui-ci dans les 15 minutes suivant l'heure de fin de l'entraînement.
- Je prends acte que la responsabilité du CAC Natation ne peut être engagée hors des horaires d'entraînement de mon enfant.
- Je prends acte que, à partir de la catégorie poussins, il pourra être proposé à mon enfant la participation à une compétition par saison.
- J'autorise le transport de mon enfant en voiture particulière d'un membre du club ou d'un parent dans le cadre de compétitions, si mon enfant est concerné.
- Je m'engage à me rendre disponible, au moins une fois dans la saison, pour les déplacements à une compétition si mon enfant est concerné.

DOSSIER COMPLET A REMETTRE A GLISSEO (en haut des tribunes),
Samedi 11 juin, de 10h00 à 12h00, Mardi 14 juin, de 18h30 à 20h00,
Mercredi 15 juin, de 18h30 à 20h00.

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS A PARTIR DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016